

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 07 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 30 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

083 2022

OBJET DE LA DELIBERATION APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'ensemble des délibérations prises lors de la séance du 21 septembre 2022, à savoir :

- RET Tarif cantine,
- Demande d'achat de la parcelle ZN 133 à Loubizargues, annule et remplace la délibération n° 53-2022,
- Travaux village du Ché,
- Fonds de concours Saint-Flour Communauté,
- Plaisir de lire – Projet 2023,
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité,
- Régie de recettes des produits de pesage annule et remplace les actes antérieurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte, à l'unanimité des présents, le compte-rendu de la séance du 21 septembre 2022.

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 07 décembre 2022